

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS



TOME 1 : Sociodémographie



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président

<i>Evolution démographique</i>	3
A. Ce que dit le SCoT du Grand Amiénois	3
B. Synthèse de l'état des lieux « Démographique »	5
C. Analyse : les grandes évolutions démographiques	6
1. Une diminution de la population	6
A. Evolution de la population en comparaison avec les territoires de référence	6
B. L'évolution des soldes migratoires et naturels : une chute de la variation annuelle de la population.....	12
2. Un vieillissement prononcé de la population	13
A. Un indice de jeunesse qui diminue.....	13
B. Une augmentation des classes d'âge de plus de 60 ans territorialisée	16
C. Une diminution du nombre d'enfants entre 1999 et 2015.....	20
3. Des ménages de taille plus réduite	21
A. Une augmentation du nombre de ménages.....	21
B. Une diminution du nombre de personnes par ménage.....	22
 <i>Evolution des Caractéristiques Sociales</i>	 23
D. Ce que nous dit le SCoT du Grand Amiénois	23
E.Synthèse de l'Etat des lieux des « caractéristiques sociales »	24
F.Analyse : l'évolution des caractéristiques sociales de la population du territoire.....	25
1. Les revenus fiscaux.....	25
A. Des revenus légèrement supérieurs à ceux de la Première Couronne et à ceux du département.....	25
B. Une relative homogénéité territoriale mais des revenus moins élevés dans les pôles.....	25
2. Les Catégories Socioprofessionnelles et le niveau de qualification de la population	27
A. Une répartition inégale entre les CSP.....	27
B. Une population faiblement qualifiée mais une tendance qui s'inverse progressivement.....	30

EVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

A. CE QUE DIT LE SCOT DU GRAND AMIÉNOIS

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est orienté autour de trois axes stratégiques à l'horizon 2030 :

- améliorer les conditions de vie des habitants du Grand Amiénois et ceux qui s'y installent,
- développer le rayonnement et l'attractivité du Grand Amiénois dans le Bassin Parisien et l'Europe du Nord,
- valoriser les spécificités et atouts agricoles, naturels et paysagers du Grand Amiénois.

Les caractéristiques et dynamiques de la population du Grand Amiénois se rapprochent de celles observées sur le Nord et la France, notamment pour la jeunesse, la proportion de ménages modestes ou le déficit migratoire.

Le poids démographique de l'agglomération amiénoise est prépondérant, puisqu'elle réunit un peu plus de 50% des 335 000 habitants du Grand Amiénois. Ce dernier est caractérisé par un tissu important de petites communes : sur les 381 communes, 285 comptent moins de 500 habitants et 20 ont plus de 2 000 habitants. La densité de la population est de 60 habitants au km² en moyenne hors de l'agglomération amiénoise.

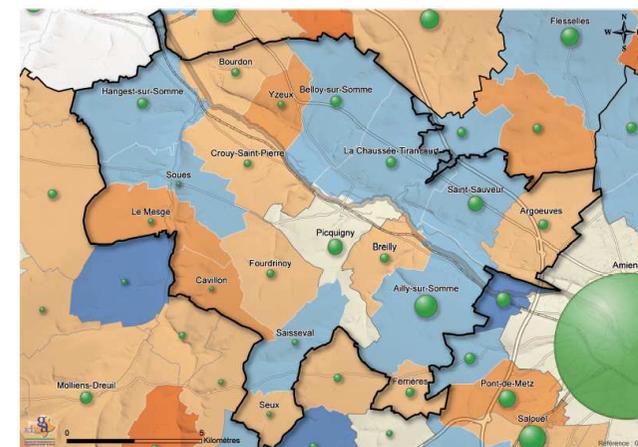
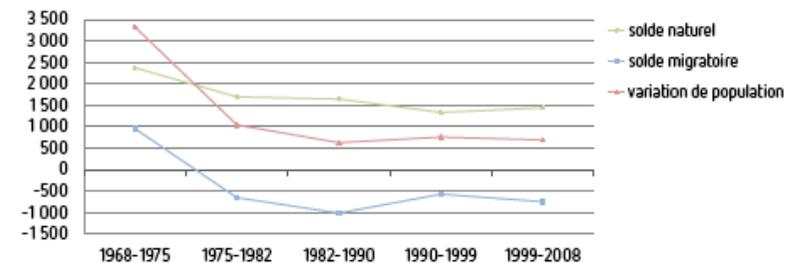
Le Grand Amiénois connaît des évolutions de population relativement stable depuis les années 1980. Le territoire gagne entre 600 et 800 habitants par an, ce qui est assez faible. Il existe un déficit migratoire récurrent depuis les années 1970, entre 500 et 1000 habitants qui quittent le Grand Amiénois par an sur la période. La croissance de la population est donc principalement le résultat d'un excédent des naissances sur les décès.

La population du Grand Amiénois est plutôt jeune, du fait du nombre des naissances. L'indice de jeunesse est de 1,32. Néanmoins, la population tend à vieillir puisque la part des plus de 75 ans est en constante augmentation.

Comme la tendance générale, on observe une baisse de la taille des ménages, et une augmentation de 22% des ménages d'une personne.

Variations annuelles de population du Grand Amiénois de 1968 à 2008

Source : INSEE RP



Source : GeoPiscarie MNT 2008, NAVTEQ NavStreets 2008, Nasa GRTM v3 2000, OpenStreetMap 2010, IGN Sandre BD Carthage 2009, Ben Corbel and Cover 2006, Recensement de la population 2007, Telsirena - Aubus - Date de réalisation : 14/12/2010

L'ambition affichée par le SCoT en matière de démographie est d'annuler le déficit migratoire qui touche de façon endémique le Grand Amiénois depuis les années 1970. Depuis cette période, le déficit fait perdre entre 500 et 1 000 habitants par an au Pays. Au regard de l'arrêt du déficit migratoire et du maintien des tendances en matière de natalité, l'hypothèse de la population à l'horizon 2032 est de l'ordre de 360 000 habitants (+ 20 000 habitants en 20 ans). L'augmentation de la population est découpée en 2 décennies, la première (2012-2022) doit connaître une forte augmentation de la population. Les effets du vieillissement de la population sur l'accroissement naturel seront de plus en plus marqués, ainsi, la croissance démographique sur la deuxième décennie (2022-2032) sera nettement plus modérée. De plus, le nombre des ménages tend à augmenter sur la même période, du fait des évolutions des modes de vie.

Hypothèses d'évolution de la taille des ménages du SCOT du Grand Amiénois

	2006 (observée)	2012	2022	2032
CC Bocage-Hallue	2,74	2,65	2,49	2,42
CC de la Région de Oisemont	2,53	2,44	2,30	2,24
CC du Bernavillois	2,56	2,47	2,33	2,26
CC du Canton de Conty	2,65	2,56	2,41	2,34
CC du Doullennais	2,47	2,39	2,25	2,18
CC du Pays du Coquelicot	2,40	2,31	2,18	2,12
CC du Sud-Ouest amiénois	2,51	2,42	2,28	2,21
CC du Val de Nièvre et environs	2,56	2,47	2,33	2,26
CC du Val de Noye	2,58	2,49	2,35	2,28
CC du Val de Somme	2,57	2,47	2,33	2,26
CC Ouest Amiens	2,59	2,49	2,35	2,28
11 communautés de communes	2,54	2,45	2,31	2,24
CA Amiens Métropole	2,20	2,12	2,00	1,94
Grand Amiénois	2,35	2,27	2,13	2,07

Source : INSEE RP 2006, Aduga

B. SYNTHÈSE DE L'ETAT DES LIEUX « DEMOGRAPHIQUE »

L'ESSENTIEL : ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

- ✓ Le territoire Ouest-Amiens compte 11 171 habitants en 2015, Ailly-sur-Somme, Picquigny et Saint-Sauveur étant les trois communes les plus peuplées du territoire Ouest-Amiens et concentrant plus de 50% des habitants.
- ✓ Le territoire Ouest-Amiens est le seul territoire du Grand Amiénois qui perd de la population : il passe de 11 228 habitants en 1999 à 11 171 en 2015. Néanmoins, en se penchant plus spécifiquement sur ces dernières années, le territoire connaît un taux de variation positif en passant de 11 002 habitants en 2009 à 11 171 en 2015.
- ✓ Une évasion de la population des communes moteurs (Ailly-sur-Somme, Picquigny, Saint-Sauveur) qui participe de façon importante au solde migratoire négatif entre 1999 et 2015.
- ✓ Un vieillissement de la population plus marqué sur la partie Est du territoire.
- ✓ Un indice de jeunesse en baisse traduisant le vieillissement de la population.
- ✓ Une augmentation du nombre de ménages mais une diminution de leur taille expliquée par les nouveaux modes de vie.

Points d'attention :

- **Freiner et endiguer la perte de population notamment sur les communes les plus peuplées.**
- **Limiter le vieillissement de la population en rendant le territoire attractif pour de nouveaux ménages notamment avec des jeunes enfants.**

C. ANALYSE : LES GRANDES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

1. UNE DIMINUTION DE LA POPULATION

L'analyse est faite à partir des données Insee issues des recensements de 1999, 2010 et 2015, permettant des comparaisons identiques et pertinentes.

A. Evolution de la population en comparaison avec les territoires de référence

Les territoires de référence sont :

- La région Hauts de France
- Le département de la Somme
- Intercommunalité-Métropole de CA Amiens Métropole

Jusqu'au début des années 1990, la population du territoire Ouest-Amiens est en constante augmentation, traduisant une relative attractivité du territoire et une périurbanisation accélérée entre 1968 et 1975.

Si au cours des années 2000, les territoires voisins affichaient une croissance de population, il n'en était pas de même pour le territoire Ouest-Amiens qui était alors la seule intercommunalité du Grand Amiénois à perdre des habitants jusqu'en 2010. A l'échelle des territoires de référence, le territoire Ouest-Amiens était donc à contre-courant de la tendance observée, puisque la variation de population entre 1999 et 2010 est positive sur, le département et la région. Néanmoins, ces dernières années le territoire Ouest-Amiens retrouve une hausse de sa population en passant de 11 022 habitants en 2010 à 11 171 en 2015.

Population	1962	1975	1982	1990	1999	2009	2010	2015	Variation % 2010-2015
Ouest-Amiens	8 854	11 065	11 316	11 291	11 228	11 002	11 022	11 171	1,33
CA Amiens						175 519			
Département		538 462	544 570	547 825	555 479	569 775	570 471	571 879	0,25
Région			1 740 321	1 810 687	1 857 481	5 944 354	5 953 001	6 009 976	0,95

Source : INSEE, 2015

En 2015, trois communes sur les 16 concentrent plus de 50% des habitants : Ailly-sur-Somme, Picquigny et Saint-Sauveur. Or Ailly-sur-Somme est la commune qui perd le plus d'habitant avec -136 habitants entre 2010 et 2015.

Près de 19% de la population du territoire Ouest-Amiens est répartie sur les communes de moins de 500 habitants. Fourdrinoy est la commune où l'augmentation du nombre d'habitants sur la période donnée est la plus forte (+ 94 habitants entre 2010 et 2015).

Les derniers chiffres publiés par l'Insee sont pour l'année 2015. On constate une légère augmentation de la population sur la période 2010-2015 de manière générale (+149habitants sur le territoire Ouest-Amiens). Les communes rurale de Fourdrinoy et Breilly sont les communes qui gagnent le plus d'habitants : +94 habitants à Fourdrinoy et + 78 habitants à Belloy-sur-Somme.

Population	2010	2015	évolution 2010-2015	variation % 2010-2015	Poids démographique de la commune en 2015 / territoire Ouest-Amiens	Densité en 2015
Ailly-sur-Somme	3157	3021	-136	-4,5	28,26	200,6
Argoeuves	530	549	19	3,5	4,74	53,8
Belloy-sur-Somme	757	761	4	0,5	6,78	57,5
Bourdon	383	403	20	5,0	3,43	57,8
Breilly	469	547	78	14,3	4,20	95,5
Cavillon	107	103	-4	-3,9	0,96	18,9
La Chaussée-Tirancourt	661	654	-7	-1,1	5,92	52,2
Crouy-Saint-Pierre	328	336	8	2,4	2,94	32,0
Fourdrinoy	347	441	94	21,3	3,11	48,4
Hangest-sur-Somme	704	753	49	6,5	6,30	60,4
Le Mesge	187	179	-8	-4,5	1,67	20,5
Picquigny	1357	1366	9	0,7	12,15	132,5
Saint-Sauveur	1400	1421	21	1,5	12,53	157,2
Saisseval	227	240	13	5,4	2,03	32,8
Soues	143	130	-13	-10,0	1,28	15,0
Yzeux	265	267	2	0,7	2,37	52,9
Ouest-Amiens	11022	11171	149	1,33	100,0	74,3
CA Amiens	175308	175894	586	0,3		566,8
Département	570471	571879	1408	0,2		92,7
Région	5953001	6009976	56975	0,75		189

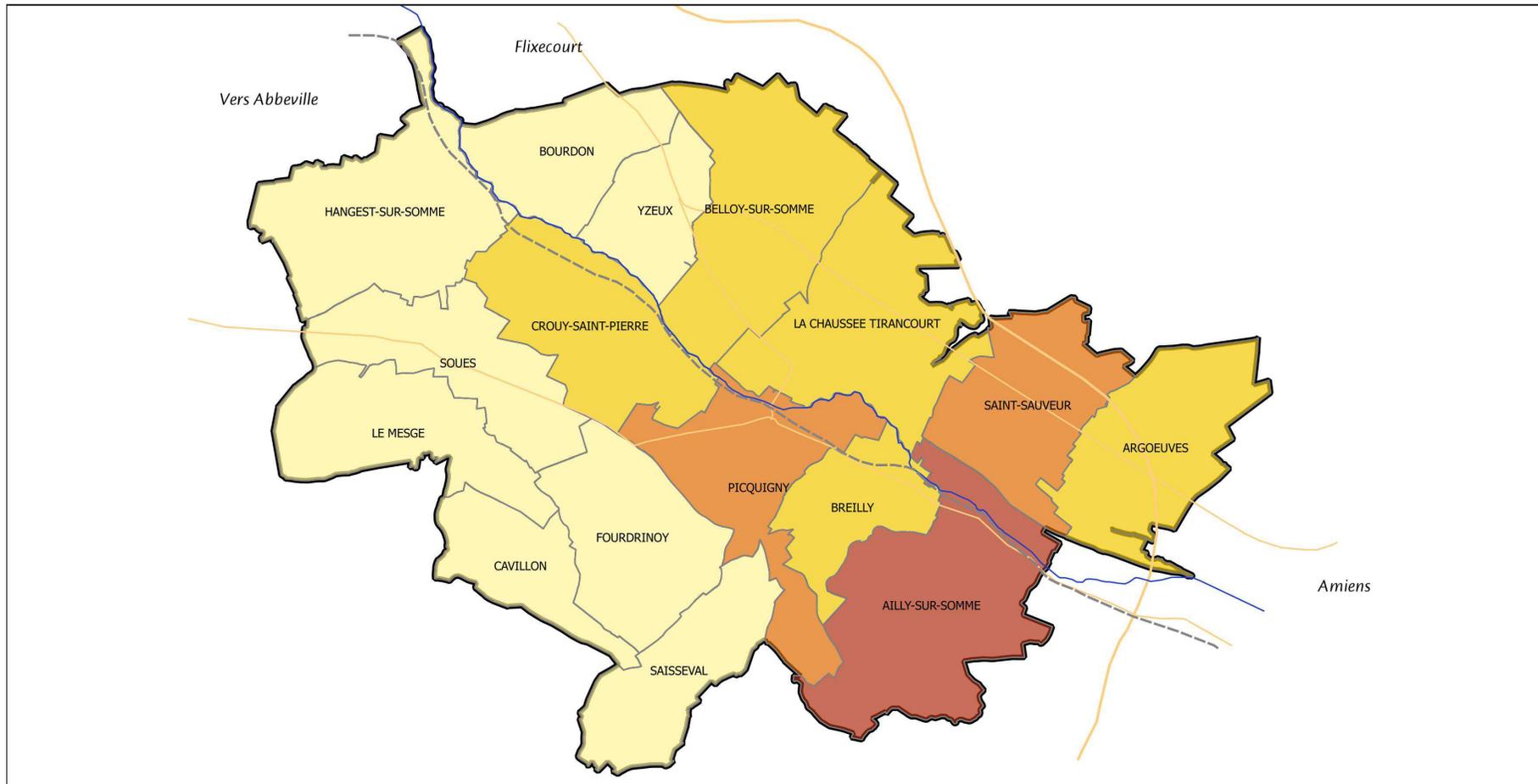
Source : INSEE, 2015

La densité de population sur le territoire Ouest-Amiens est de 74 habitants/km², ce qui est plutôt faible. La commune ayant la plus forte densité est Ailly-sur-Somme (201 hab/km²), celle ayant la plus faible densité est Soues (15 hab/km²).

L'analyse de l'évolution de population met en exergue :

- Les trois communes les plus densément peuplées : Ailly-sur-Somme, Picquigny et Saint-Sauveur.
- Une concentration plus importante le long de la D1235 reliant le territoire Ouest-Amiens à Amiens, entre Ailly-sur-Somme et Picquigny.
- Des communes rurales qui gagnent des habitants, au nord-ouest (Hangest-sur-Somme, Bourdon).
- Une diminution de la population à Ailly-sur-Somme du territoire malgré une plus forte densité.
- **Un territoire très peu dense dans sa globalité en comparaison à la densité régionale et départementale mettant en avant son caractère périurbain et rural.**

POPULATION EN 2015



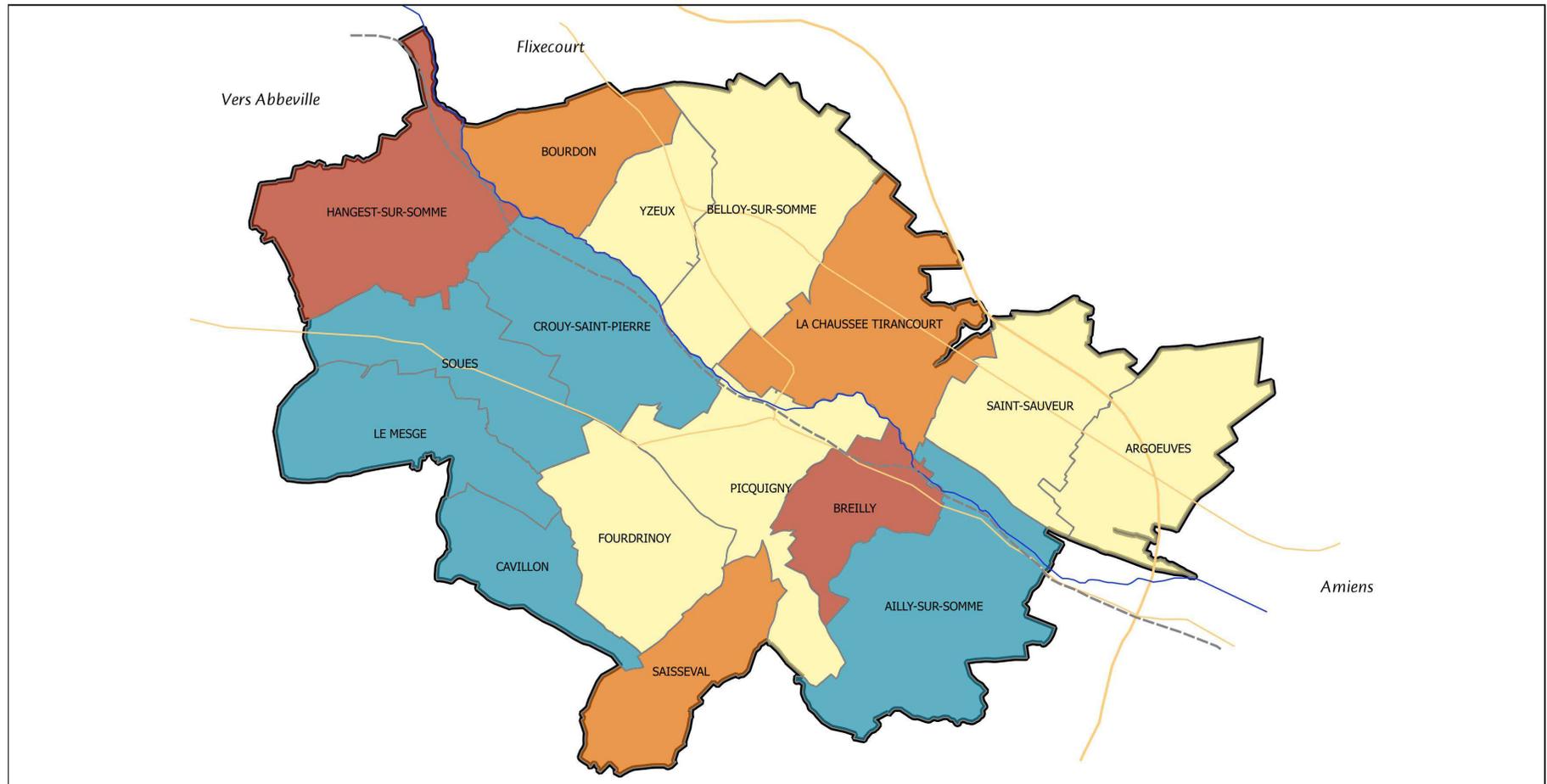
Légende

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Population en 2015 |
| Limites communales | inf. à 500 habitants |
| Autoroute A16 | 500 à 1000 habitants |
| Axes majeurs | 1000 à 1500 habitants |
| Voie ferrée | sup à 3000 habitants |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2010 ET 2015



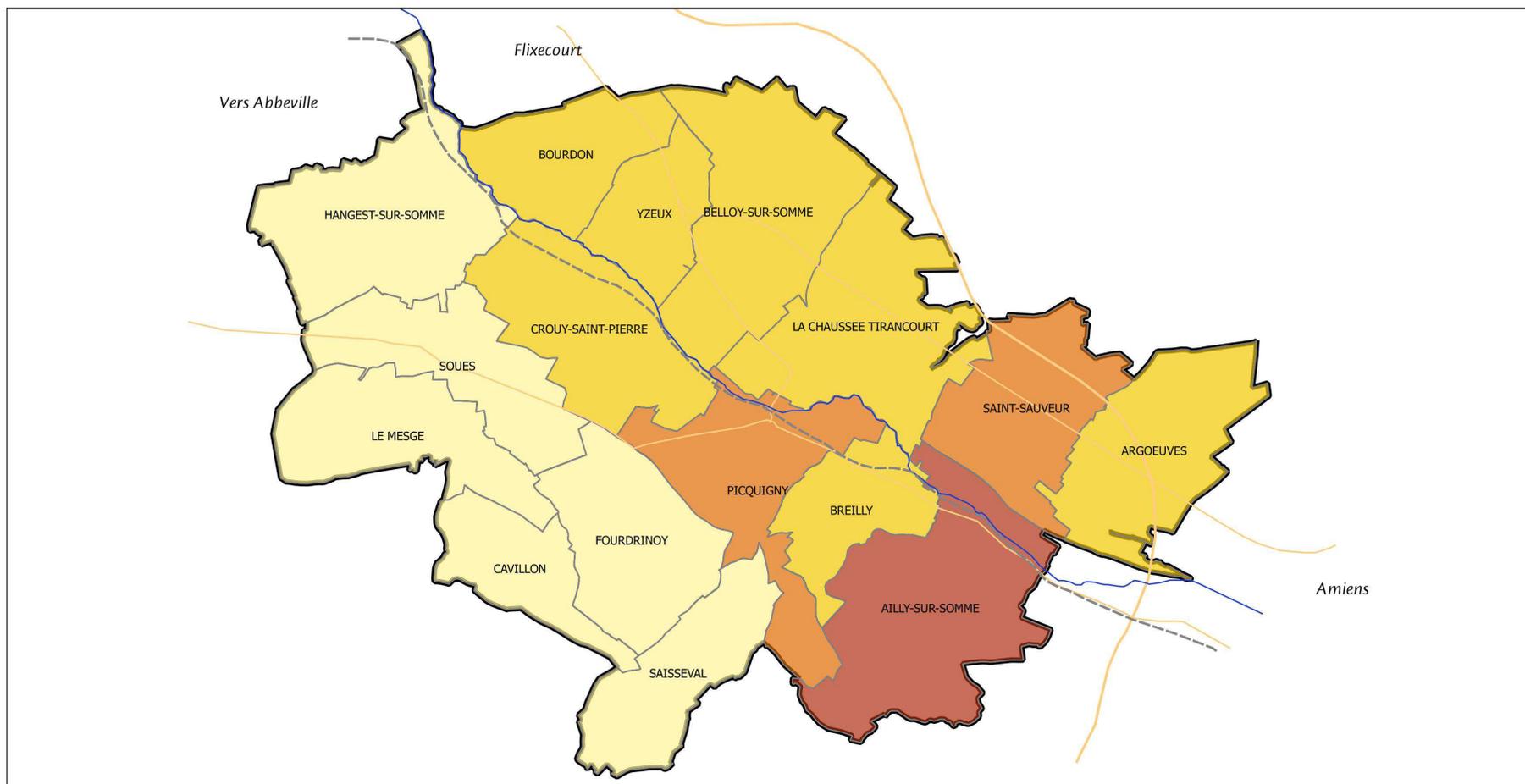
Légende

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Evolution de la population entre 2010 et 2015 |
| Limites communales | inf. à 0% |
| Autoroute A16 | 0 à 5% |
| Axes majeurs | 5 à 10% |
| Voie ferrée | Plus de 10% |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2010 et 2015
 Scan 25 IGN

DENSITE DE POPULATION EN 2015



Légende

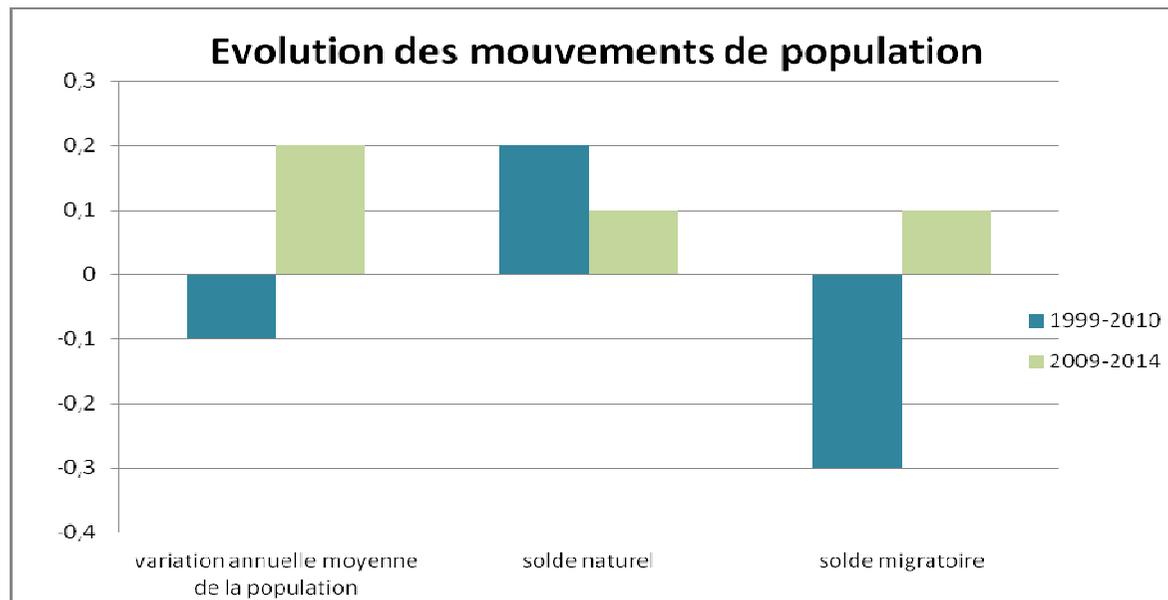
- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Densité de population en 2015 |
| Limites communales | inf. à 50 habitants/km ² |
| Autoroute A16 | 50 à 100 habitants/km ² |
| Axes majeurs | 100 à 200 habitants/km ² |
| Voie ferrée | Sup à 200 habitants/km ² |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

B. L'évolution des soldes migratoires et naturels : une chute de la variation annuelle de la population

Les effets combinés du solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) et du solde naturel (différence entre les naissances et les décès) permettent de comprendre quels sont les facteurs qui influent sur l'évolution de la population. Globalement, la diminution de la population est davantage le fait d'un solde migratoire négatif même si le solde naturel a tendance à diminuer sur la dernière décennie.



Source : INSEE, 2015

1999 et 2010 : le solde migratoire reste toujours négatif et le solde naturel positif.

2009 et 2014 : le solde migratoire devient positif et le solde naturel reste positif mais en baisse.

L'évolution sur ces deux décennies révèle de manière générale un solde naturel toujours positif, alors qu'il ne suffisait pas à compenser le solde migratoire trop important entre 1999 et 2010, aujourd'hui le solde migratoire étant positif la variation annuelle moyenne de la population Ouest-Amiens est positive. L'analyse de ces données traduit le fait que le territoire Ouest-Amiens a gagné de l'attractivité.

2. UN VIEILLISSEMENT PRONONCÉ DE LA POPULATION

A. Un indice de jeunesse qui diminue

L'indicateur pris en compte pour analyser la structure par âge de la population est l'**indice de jeunesse**. Il s'agit d'un ratio qui se calcule en divisant la population des moins de 20 ans sur celle des plus de 60 ans. Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune. Plus il est bas, plus la population est âgée. Un indice de jeunesse bas indique que le renouvellement des générations n'est plus assuré.

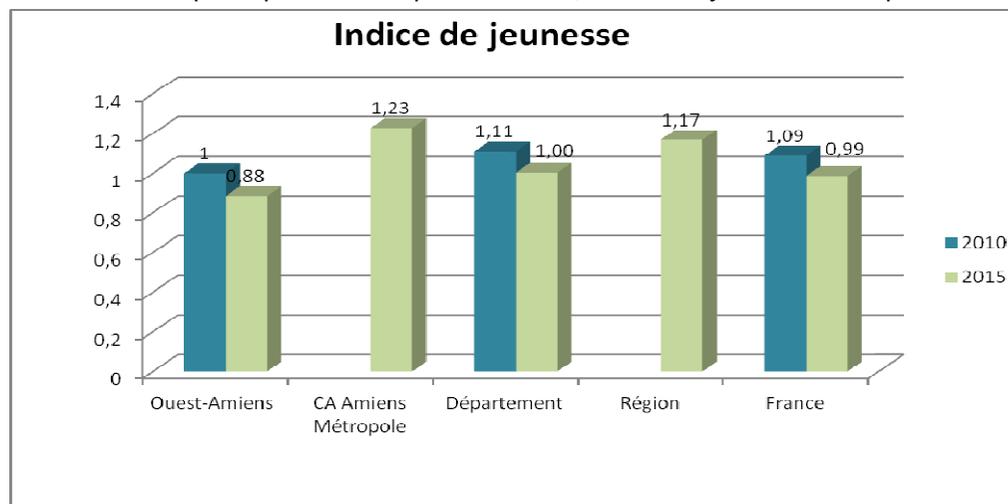
Indice de jeunesse = population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans

La population de l'Ouest Amiens est plus âgée que celle de la Somme, de la Picardie et de la France. **L'indice de jeunesse est de 0,88 en 2015**, c'est-à-dire qu'il y a moins de jeunes que de personnes âgées sur le territoire Ouest-Amiens.

On assiste à une baisse générale de l'indice de jeunesse de l'ensemble des territoires de référence. Selon les prévisions établies, le vieillissement de la population devrait s'accroître dans les années à venir. Ainsi, le territoire Ouest-Amiens ne déroge pas la règle et connaît un phénomène de vieillissement. En revanche, celui-ci est important puisque la population des moins de 20 ans ne dépasse pas celle des plus de 60 ans, l'indice de jeunesse sur la période 2010-2015 passant de 1 à 0,88.

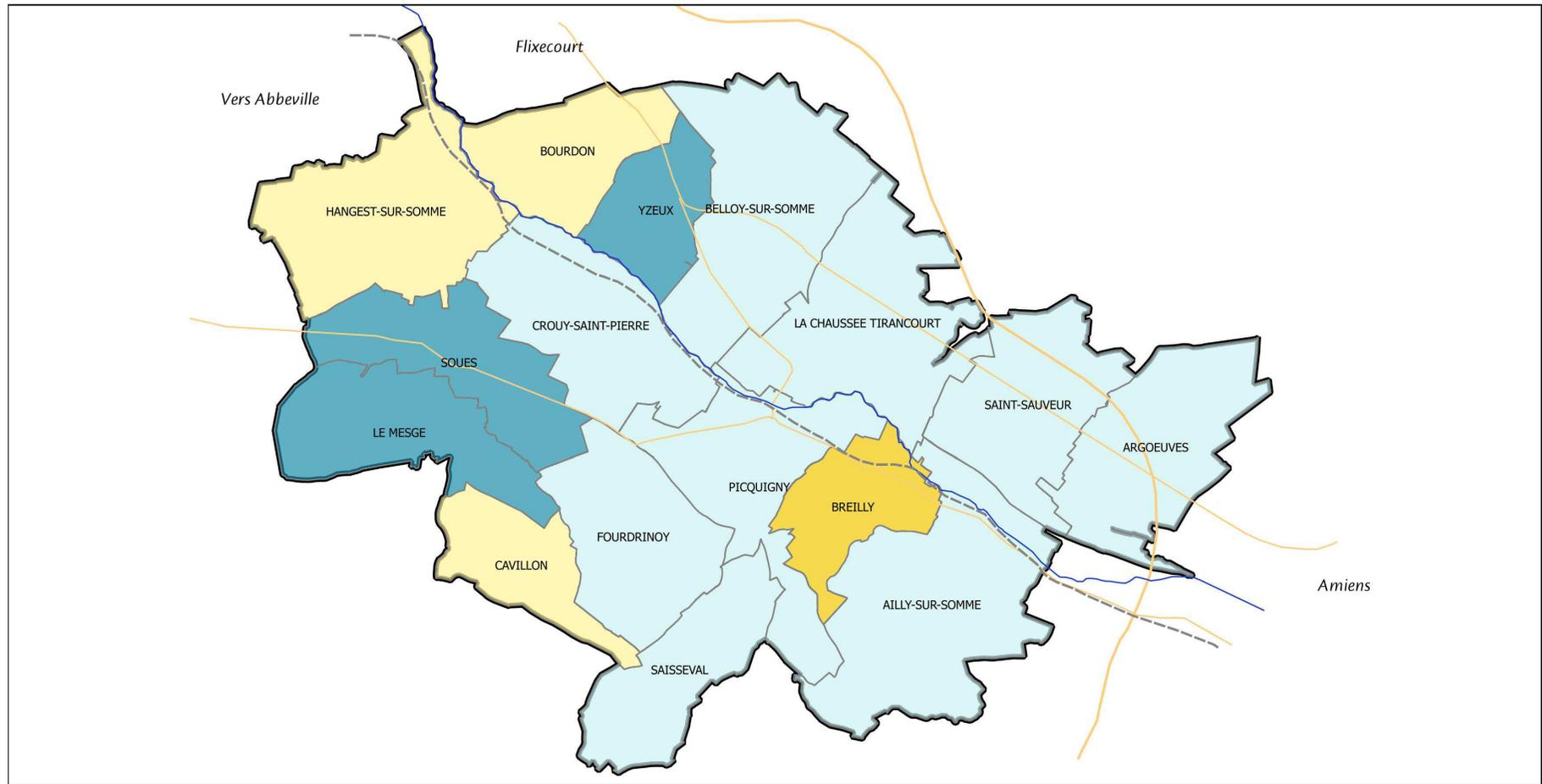
L'indice de jeunesse du territoire Ouest-Amiens est inférieur à celui des communes de la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole de la où l'indice de jeunesse moyen est de 1,23 en 2015.

La diminution de l'indice de jeunesse est quasiment globale sur le territoire, seules Bourdon, Breilly, Cavillon et Hangest-sur-Somme connaissent une augmentation de celui-ci. L'évolution de l'indice de jeunesse sur ces communes peut être mise en lien avec l'augmentation de la population, indiquant ainsi que de jeunes ménages continuent de s'installer sur le territoire Ouest-Amiens. La Chaussée-Tirancourt est la commune où l'indice de jeunesse est le plus bas en 2015 : 0,64. La commune où il est le plus élevé est à Bourdon : 2,11.



Source : INSEE, 2015

EVOLUTION DE L'INDICE DE JEUNESSE ENTRE 2010 ET 2015



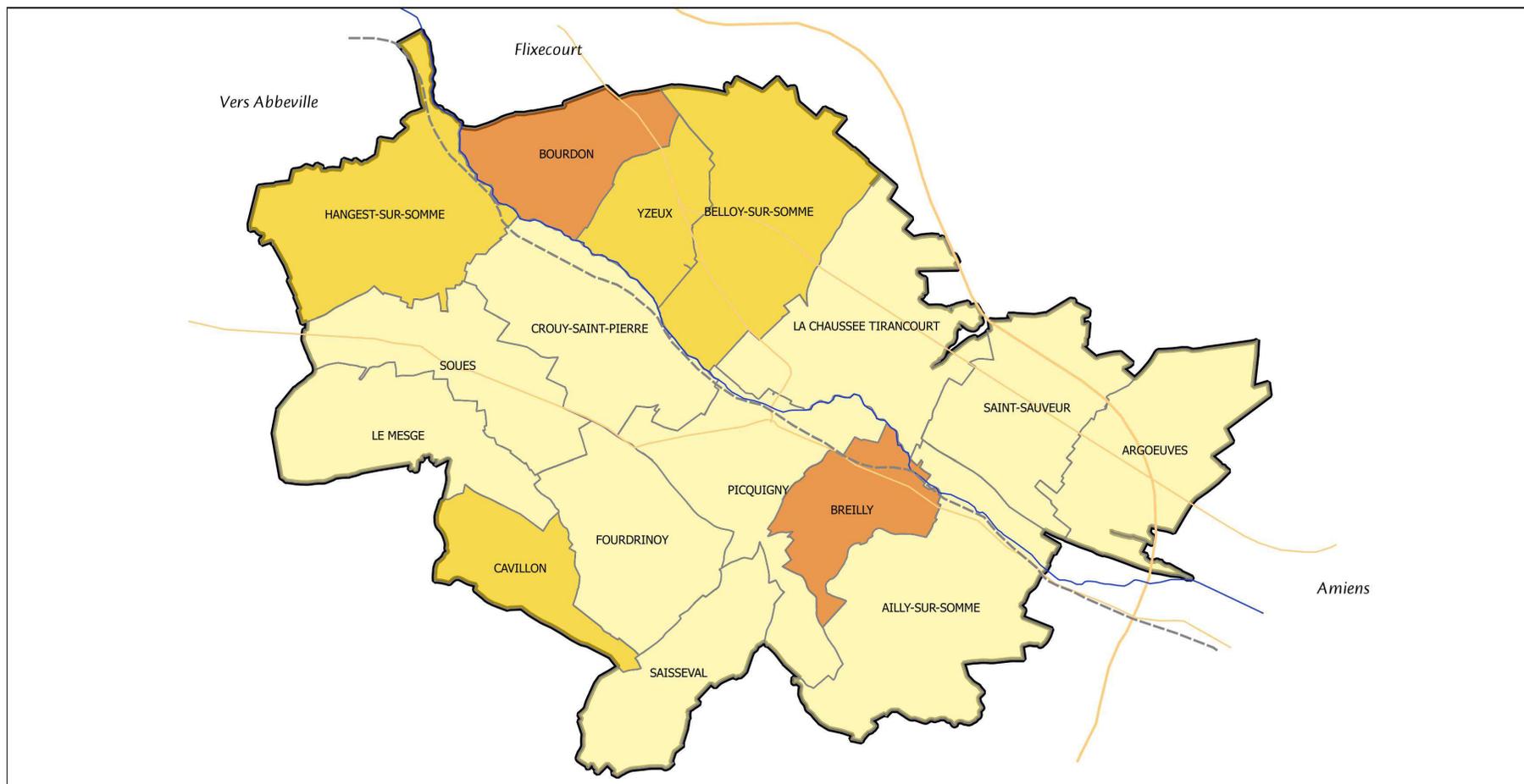
Légende

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Evolution de l'indice de jeunesse entre 2010 et 2015 |
| Limites communales | -50 à -20% |
| Autoroute A16 | -20 à 0% |
| Axes majeurs | 0 à 20% |
| Voie ferrée | Plus de 20% |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2010 et 2015
 Scan 25 IGN

L'INDICE DE JEUNESSE PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
- L'indice de jeunesse par commune en 2015
- 0.50 à 1.00
 - 1.00 à 1.50
 - 1.50 à 2.50

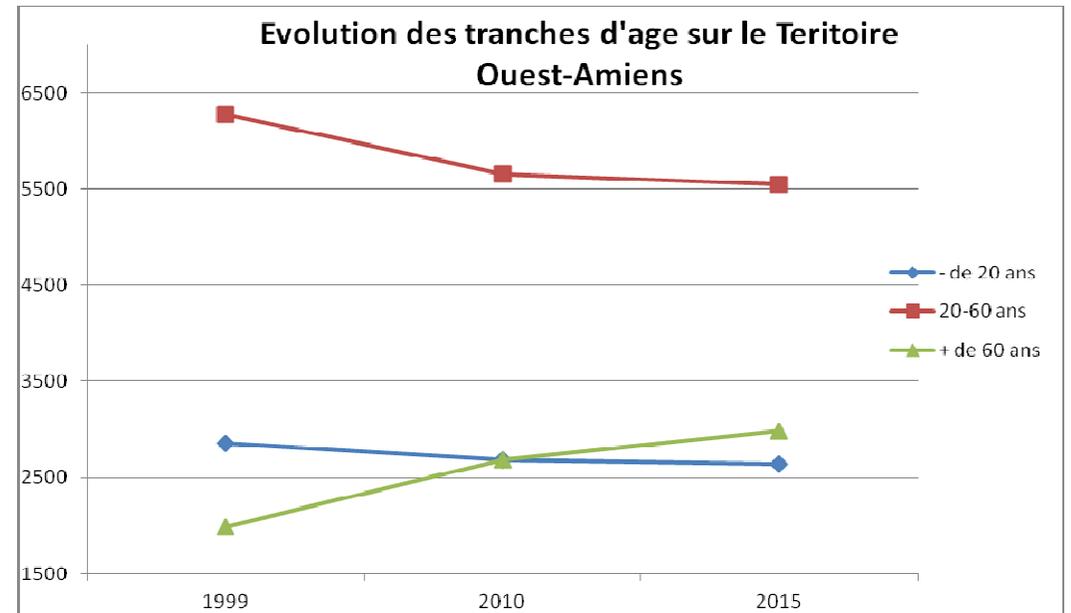


Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

B. Une augmentation des classes d'âge de plus de 60 ans territorialisée

A l'échelle du territoire, la tranche d'âge des 0-19 ans passe de 2687 individus en 2010 à 2638 personnes en 2015. La tranche d'âge des plus de 60 ans est quant à elle en augmentation, passant de 2683 personnes en 2010 à 2983 en 2015. De même, on constate une diminution des tranches d'âge entre 20 et 60 ans, ce qui signifie que le territoire attire moins de jeunes ménages.

L'évolution de la part des plus de 60 ans dans la population des communes entre 2010 et 2015 montre que le sud-ouest et le nord-est sont les territoires les plus touchés par le phénomène de vieillissement. Les communes de Soues et Le Mesge sont les plus touchés par ce phénomène de vieillissement avec une augmentation de 32 et 24% des plus de 60 ans. Les communes les moins touchées par ce phénomène sont Bourdon et Breilly.

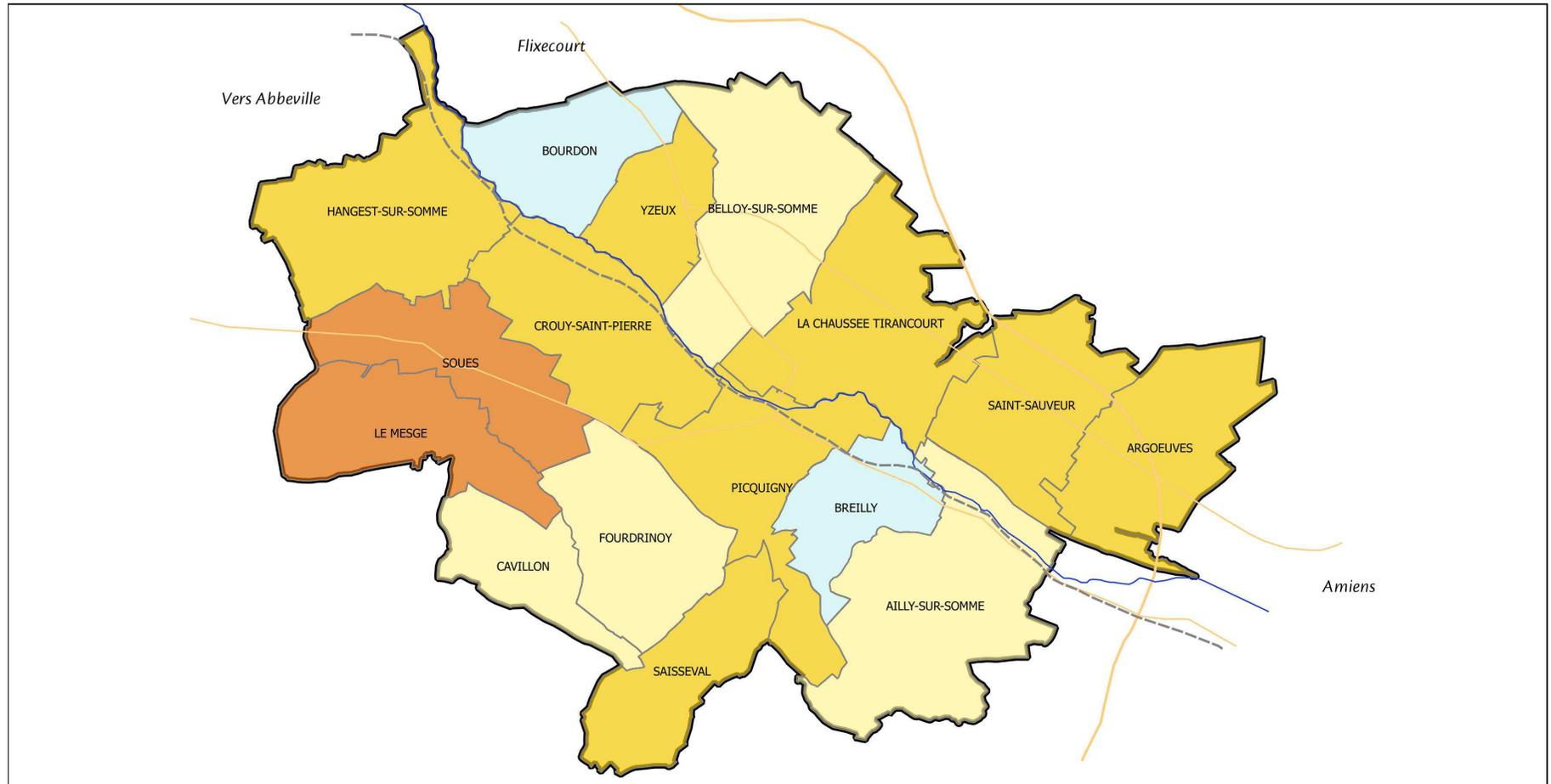


Source : INSEE, 2015

	Population de plus de 60 ans 2010	Population de plus de 60 ans 2015
Ailly-sur-Somme	892	949
Argoeuves	136	164
Belloy-sur-Somme	159	175
Bourdon	63	54
Breilly	111	96
Cavillon	25	25
La Chaussée-Tirancourt	187	219
Crouy-Saint-Pierre	83	83
Fourdrinoy	78	90
Hangest-sur-Somme	169	195
Le Mesge	34	50
Picquigny	290	337
Saint-Sauveur	323	379
Saisseval	60	76
Soues	26	34
Yzeux	47	57
Ouest-Amiens	2683	2983

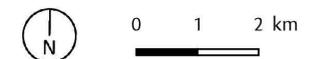
Source : INSEE, 2015

EVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS ENTRE 2010 ET 2015



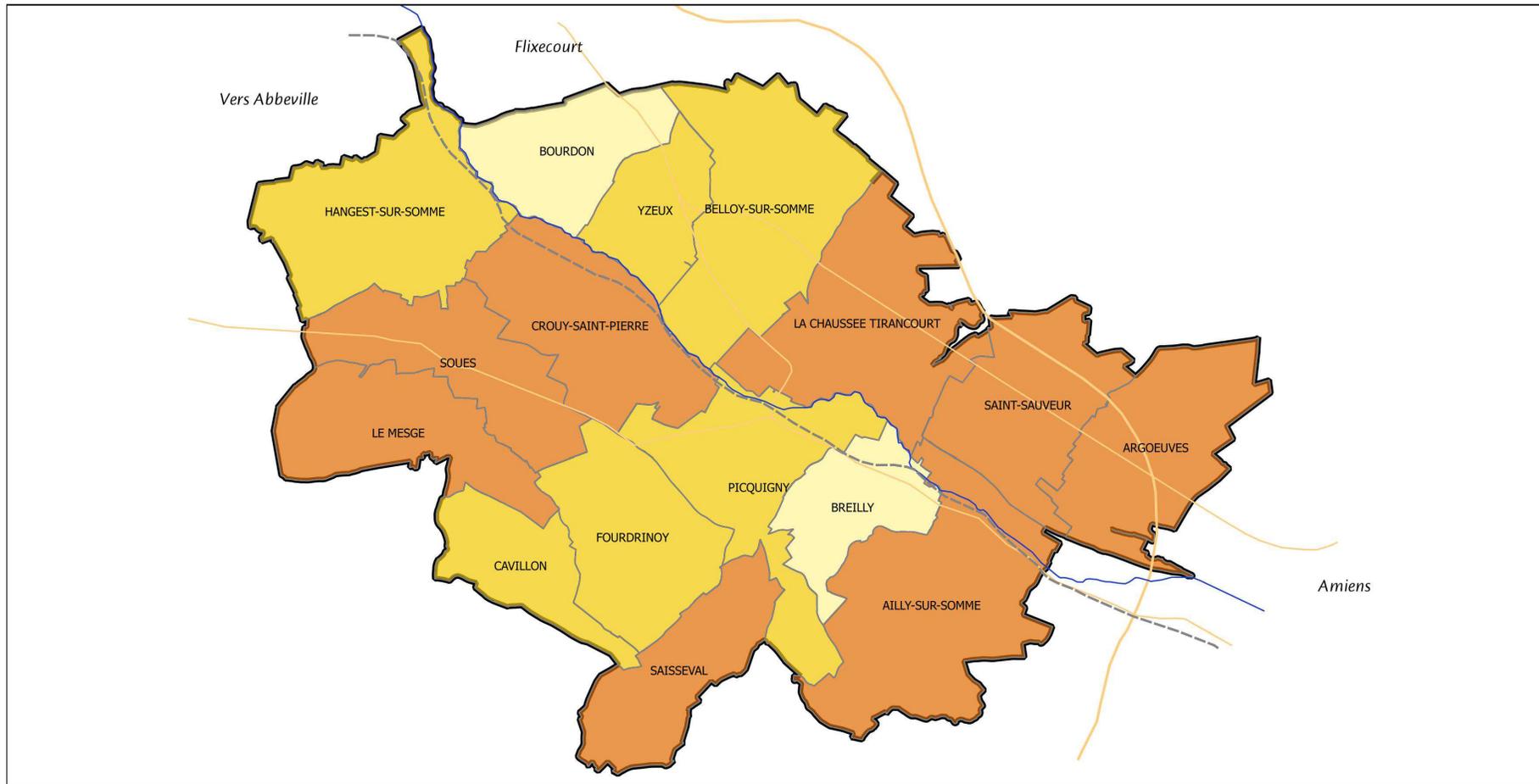
Légende

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Limites territoire Ouest-Amiénois | Evolution de la part des personnes de 60 ans et plus entre 2010 et 2015 |
| Limites communales | inf. à 0% |
| Autoroute A16 | 0 à 15% |
| Axes majeurs | 15 à 30% |
| Voie ferrée | Plus de 30% |
| La Somme | |



Sources : INSEE 2010 et 2015
 Scan 25 IGN

PART DES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS PAR COMMUNE EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
- Limites communales
- Autoroute A16
- Axes majeurs
- Voie ferrée
- La Somme

Part des personnes de 60 ans et plus par commune en 2015

- 10 à 20%
- 20 à 25%
- 25 à 35%



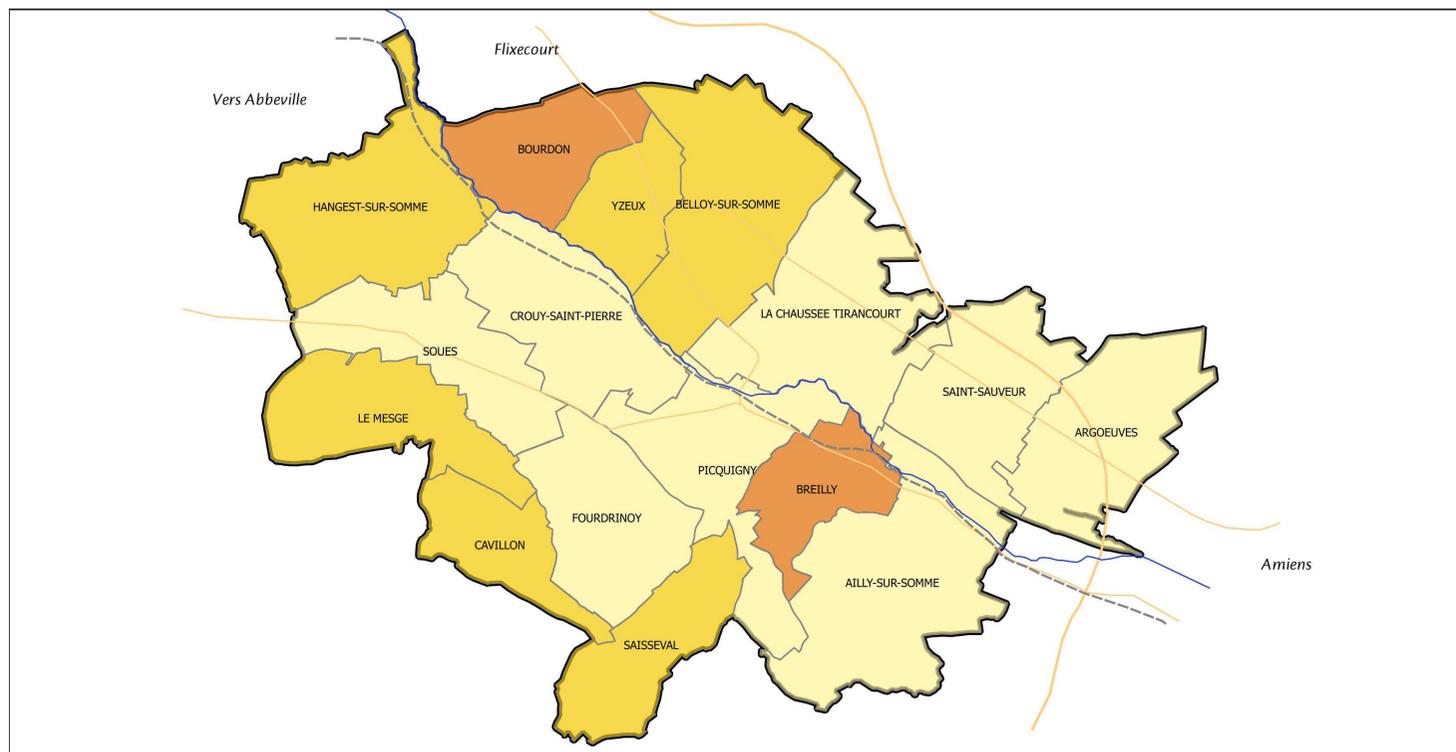
0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

C. Une diminution du nombre d'enfants entre 1999 et 2015

Les données du recensement de l'Insee permettent de connaître le nombre d'enfants présents sur le territoire de l'intercommunalité. Sur la période 1999-2015, on constate une diminution globale du nombre de personnes de moins de 20 ans : le chiffre passe de 3 013 à 2 634 unités. La tendance globale est à la diminution du nombre d'enfants. Cette évolution peut avoir un effet sur la diminution de l'indice de jeunesse, mais permet aussi d'envisager l'ouverture ou la fermeture de classes.

PART DES MOINS DE 20 ANS EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
- Limites communales
- Autoroute A16
- Axes majeurs
- Voie ferrée
- La Somme
- 20 à 24%
- 24 à 28%
- 28 à 32%



Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

3. DES MENAGES DE TAILLE PLUS REDUITE

L'indicateur pris en compte pour analyser l'évolution de la taille des ménages est **la taille moyenne des ménages**. Il se calcule en divisant la population des ménages par le nombre de ménages :

Taille moyenne des ménages = Population des ménages / Nombre de ménages

A. *Une augmentation du nombre de ménages*

Le nombre de ménage sur le territoire Ouest-Amiens est en augmentation. Selon la définition de l'Insee, un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

En 2010, 4 342 ménages vivent sur le territoire. En 2015, ce chiffre passe à 4 535 ménages.

L'augmentation du nombre de ménages motive la plus grande partie des besoins en logement et s'explique par l'érosion des modes de cohabitation traditionnels. La décohabitation, la complexité des parcours familiaux et le vieillissement des habitants sont autant de facteurs expliquant cette évolution.

B. Une diminution du nombre de personnes par ménage

Les schémas, le nombre moyen d'individus par ménages diminue globalement sur le territoire entre 2010 et 2015, passant de 2,52 personnes à 2,44 en 2015. Les ménages sont de taille plus restreinte du fait des nouveaux modes de cohabitation : divorce, célibat, monoparentalité, départ des enfants, diminution du nombre d'enfants, etc ... La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole reste stable à 2.1 personnes par ménage.

Commune	Taille des ménages	
	2010	2015
Ailly-sur-Somme	2,43	2,30
Argoeuves	2,51	2,40
Belloy-sur-Somme	2,62	2,50
Bourdon	2,63	2,70
Breilly	2,56	2,80
Cavillon	2,54	2,40
La Chaussée-Tirancourt	2,42	2,30
Crouy-Saint-Pierre	2,54	2,40
Fourdrinoy	2,44	2,80
Hangest-sur-Somme	2,48	2,40
Le Mesge	2,72	2,60
Picquigny	2,52	2,40
Saint-Sauveur	2,59	2,40
Saisseval	2,47	2,50
Soues	3,00	2,50
Yzeux	2,61	2,50
Ouest-Amiens	2,57	2,49

Source : INSEE, 2015

EVOLUTION DES CARACTERISTIQUES SOCIALES

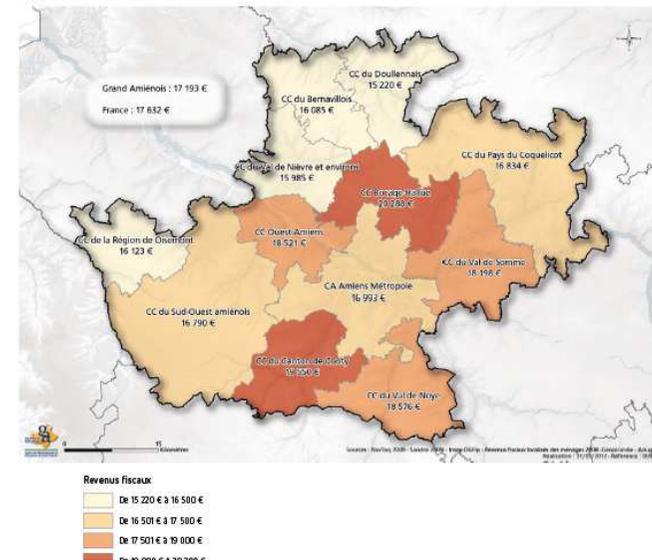
D. CE QUE NOUS DIT LE SCOT DU GRAND AMIENOIS

Le territoire du Grand Amiénois est caractérisé par une population aux revenus modestes, le revenu moyen annuel étant inférieur à celui de la France (17 193€ sur le territoire du Grand Amiénois, 17 632€ sur la France). En outre, les écarts entre les ménages aux revenus les plus faibles et ceux aux revenus les plus élevés sont particulièrement importants. Dans l'aire urbaine amiénoise, les 10% des ménages les plus aisés ont des revenus 5,9 fois supérieurs à ceux des 10% des ménages les moins favorisés. Cet écart témoigne de la précarité économique des ménages du bassin de vie amiénois.

La répartition de la population active par groupes socioprofessionnels s'inscrit dans un contexte social picard. Elle est caractérisée par une proportion significative des catégories populaires, la part des ouvriers et des employés est plus faible qu'en Picardie, mais plus marquée qu'au niveau national : 57% d'employés et d'ouvriers sur le Grand Amiénois, contre 60% en Picardie et 53% en France métropolitaine. L'aire urbaine d'Amiens compte 53 cadres pour 100 ouvriers, taux le plus faibles pour une aire urbaine de capitale régionale du Grand Bassin Parisien.

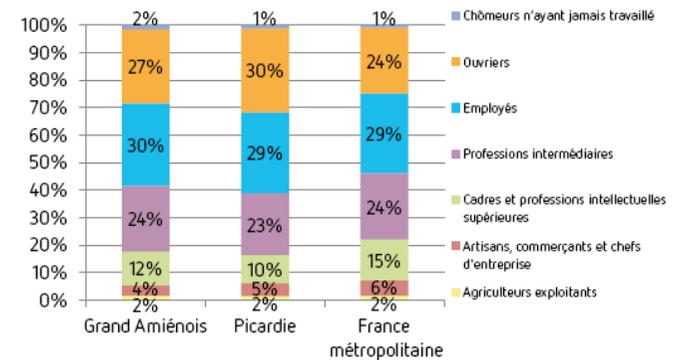
L'un des enjeux du PADD est de contribuer au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en valorisant le potentiel d'innovation et de recherche du territoire. Ainsi il s'agit d'offrir des possibilités de formation aux personnes vivant sur le territoire, ainsi que d'attirer de nouvelles populations.

> Revenus des ménages en 2008



Groupes socioprofessionnels des actifs

Source : INSEE RP 2008



E. SYNTHESE DE L'ETAT DES LIEUX DES « CARACTERISTIQUES SOCIALES »

L'ESSENTIEL : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES SOCIALES

- ✓ Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015 sur le territoire est supérieur au département avec 21 513€ contre 19 205€.
- ✓ Le territoire de la CCOA est caractérisé par une part importante des groupes socioprofessionnels « ouvriers » (17%), « employés » (18%), « retraités » (29%) et « autres personnes sans activité professionnelle » (14%).
- ✓ L'analyse des différents groupes socioprofessionnels traduit :
 - La coexistence de modes de vie différents.
 - Une augmentation importante du nombre de retraités (+27%).
 - Une forte diminution des « autres personnes sans activité » (-69%).
 - Une augmentation des catégories « cadres et professions intellectuelles supérieures » (+33%), « professions intermédiaires » (+6%) et « employés » (+8%), alors que le taux des ouvriers diminue (-24%).
- ✓ Le niveau de formation est moins élevé sur le territoire en comparaison avec le niveau régional

Points d'attention :

- **Favoriser la qualification des jeunes grâce à un accès plus simple aux formations (permettre la mobilité des jeunes, offrir un nombre plus important de formations).**
- **Attirer les jeunes actifs pour diminuer la part des retraités dans l'évolution des CSP.**
- **Offrir une offre de formation en adéquation avec les besoins.**
- **Poursuivre l'accueil des populations issues de différentes CSP dans une recherche de mixité.**

F. ANALYSE : L'ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DE LA POPULATION DU TERRITOIRE

1. LES REVENUS FISCAUX

Les données utilisées pour l'analyse sont les dernières publiées par l'Insee, datant de 2015.

A noter que de nombreuses données relatives aux revenus fiscaux ne sont pas disponibles et consultables sur le site de l'INSEE car elles sont soumises au secret statistique.

A. Des revenus légèrement supérieurs à ceux de la Première Couronne et à ceux du département

La part de foyers fiscaux imposables, ainsi que des revenus déclarés, permet de mieux appréhender les caractéristiques sociales de la population et son implantation en fonction de son niveau de vie.

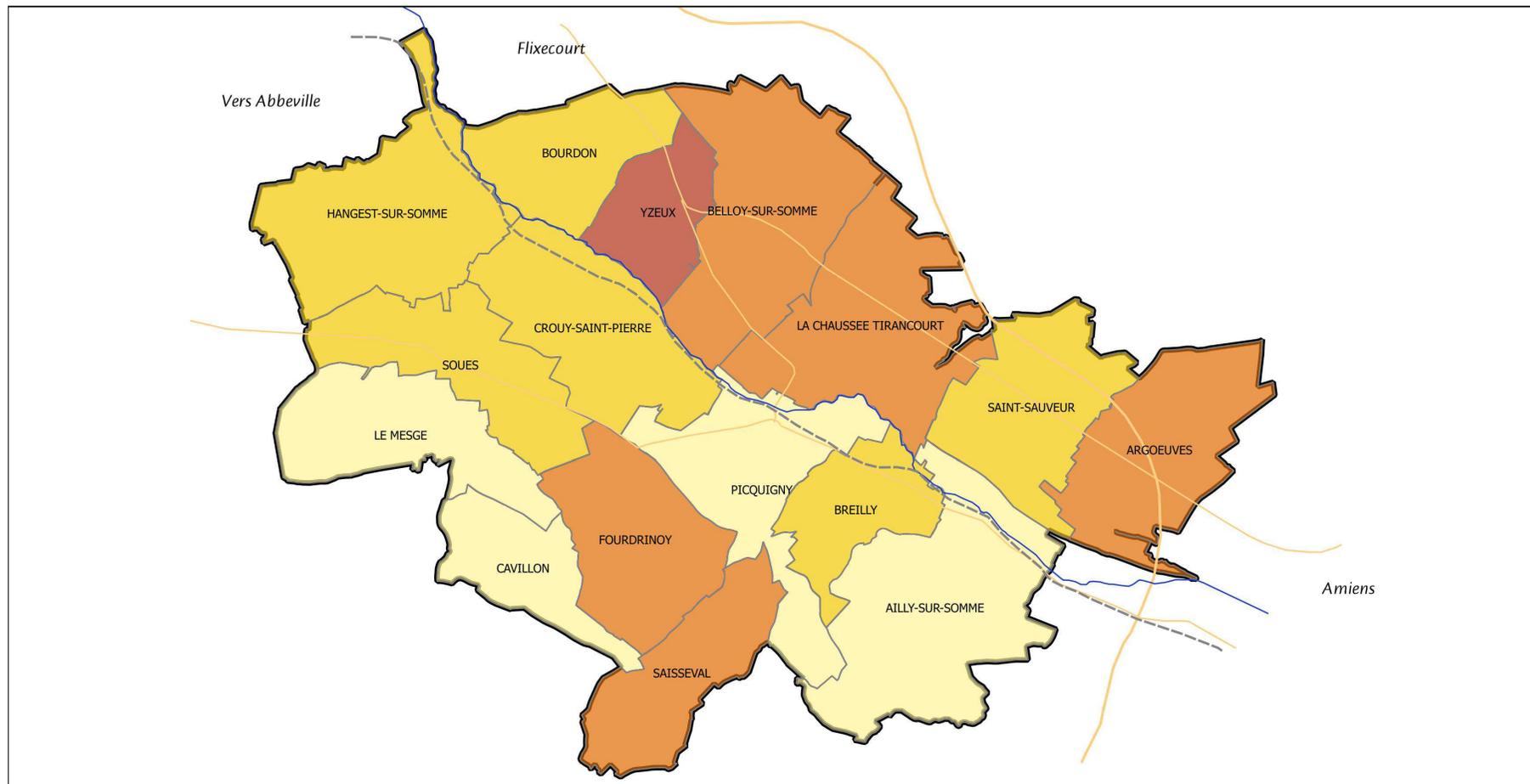
En 2015, sur le territoire Ouest-Amiens la médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 21 513€. A titre de comparaison, les revenus du territoire Ouest- Amiens sont supérieurs à ce de la communauté de Commune Amiens Métropole : 19 194 €. De même, les données du territoire Ouest-Amiénois sont relativement supérieures à ce qui est observé sur le département de la Somme, puisque pour le département, la médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2015 est de 19 205 €.

B. Une relative homogénéité territoriale mais des revenus moins élevés dans les pôles

Pour l'année 2015, la médiane du revenu disponible par unité de consommation pour l'ensemble des foyers fiscaux est de 21 513€.

La carte en page suivante indique qu'il existe une relative homogénéité concernant la médiane du revenu disponible par unité de consommation, si l'on compare par commune. Les communes rurales ont un taux de foyers imposables plus élevé que les communes périurbaines comme Ailly-sur-Somme ou Picquigny, qui sont les communes où les médianes de revenus sont les plus faibles sur le territoire : 19 602 € à Ailly-sur-Somme, et 19 609 € à Picquigny.

MÉDIANE DU REVENU DISPONIBLE PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
 - Limites communales
 - Autoroute A16
 - Axes majeurs
 - Voie ferrée
 - La Somme
-
- | | |
|--|-----------------------|
| | Moins de 20000€ |
| | Entre 20000 et 22000€ |
| | Entre 22000 et 25000€ |
| | Plus de 25000€ |



Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

2. LES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES ET LE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION

Les dernières données disponibles concernant les catégories socioprofessionnelles datent de 2010 (chiffres INSEE).

A. Une répartition inégale entre les CSP

La répartition de la population en catégories socioprofessionnelles (CSP) est faite par l'Insee selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. Elle permet de connaître les tendances qui se dégagent sur un territoire donné.

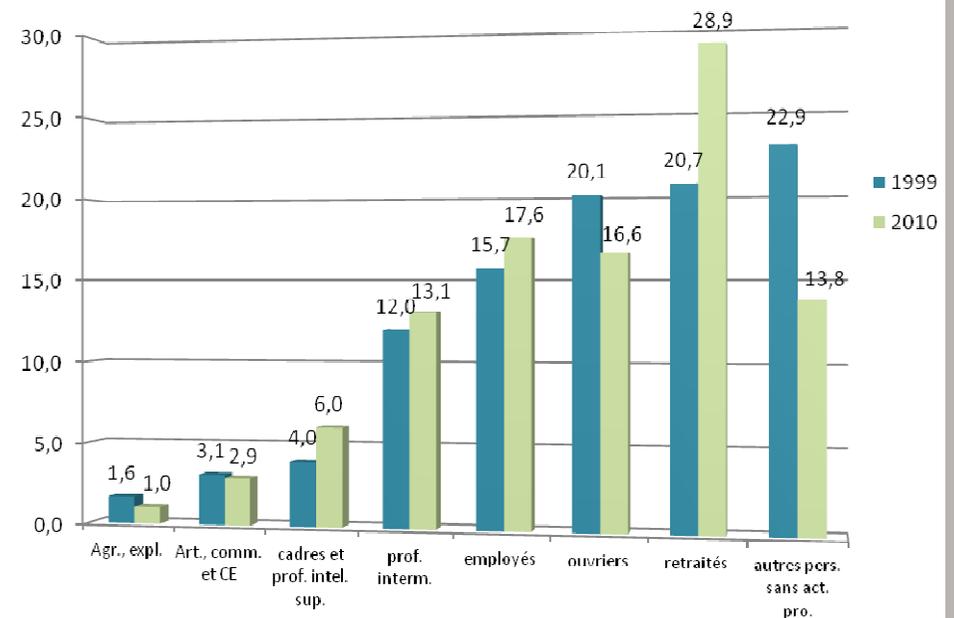
Le territoire est marqué en 2010, par une part importante des ouvriers (1 589 personnes), des employés (1 679 personnes), des personnes sans activité (1 324 personnes) et surtout par un poids fort des retraités (2 766 personnes). A l'inverse, on compte peu d'agriculteurs (100 personnes), d'artisans commerçants et chefs d'entreprises (275 personnes), de cadres et professions intellectuelles supérieures (578 personnes). Les professions intermédiaires comptent 1 253 personnes.

Plusieurs constats peuvent être dressés à partir de l'analyse de l'évolution des CSP entre 1999-2010 :

- Une diminution globale de 2% de la population active, soit une baisse de 228 actifs.
- Une diminution du poids des agriculteurs (- 60 personnes), des artisans/commerçants/chefs d'entreprise (- 25 personnes).
- Une nette baisse de la part des ouvriers passant de 20,1% de la population active à 16,6% (- 375 personnes).
- Une forte diminution des personnes sans activités professionnelles (- 920 personnes).
- A l'inverse, une augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 190 personnes), des professions intermédiaires (+ 81 personnes), des employés (+ 139 personnes) et des retraités (+ 742 personnes).

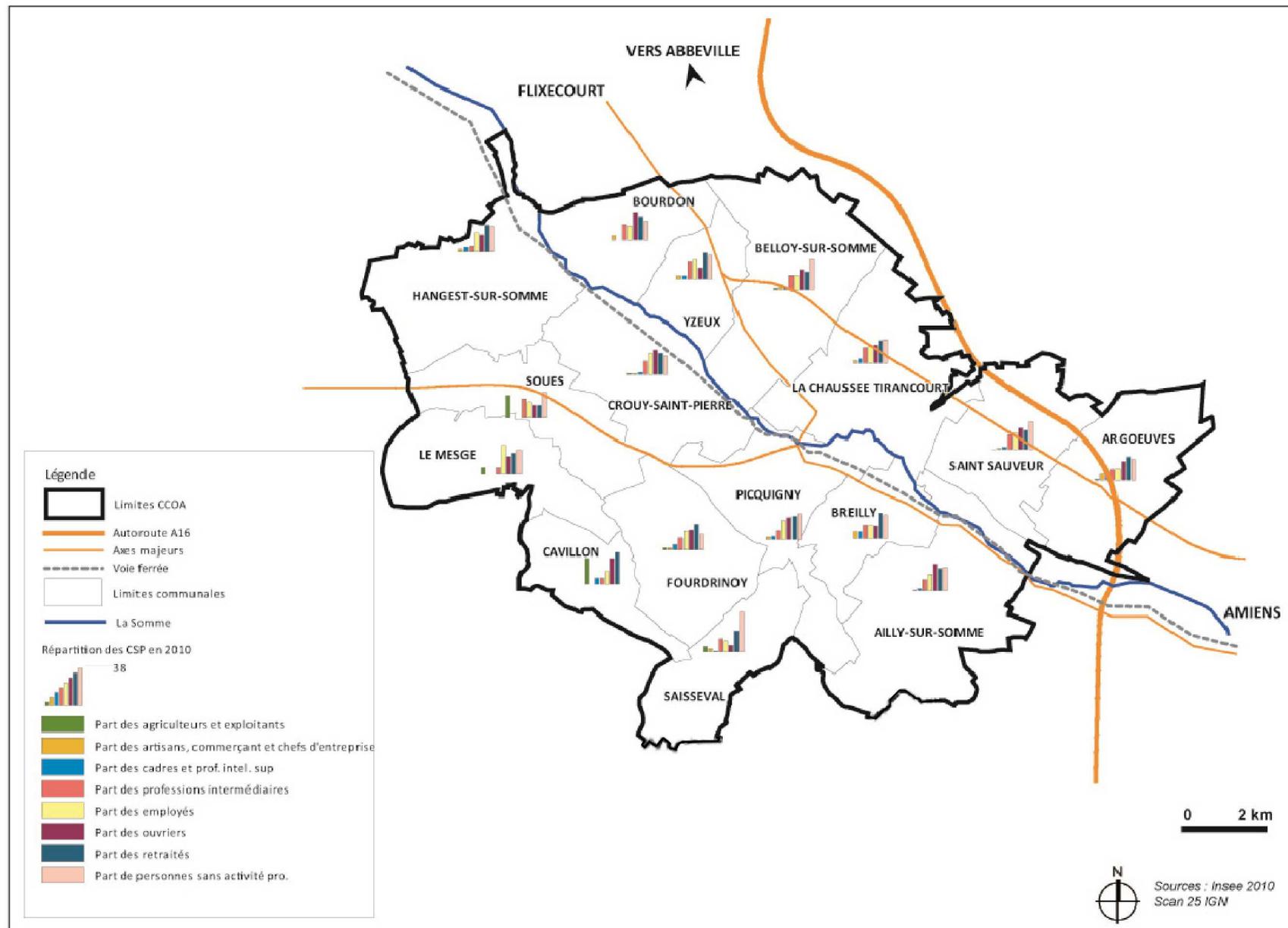
L'augmentation importante du nombre de retraités entre 1999 et 2010 traduit de fait le phénomène de vieillissement que connaît le territoire ces dernières années. Le renouvellement de la population n'est pas suffisant pour réduire la part des retraités parmi les CSP.

Evolution des CSP 1999-2010



Source : INSEE, 2015

Répartition des CSP par commune en 2010



B. Une population faiblement qualifiée mais une tendance qui s'inverse progressivement

Les enquêtes menées par l'Insee permettent de connaître l'évolution du rendement des diplômes et de l'efficacité du système éducatif. De même, elle permet de comprendre les influences des composantes à l'origine du niveau de qualification d'une population donnée. Les personnes concernées sont celles de plus de 15 ans et qui ne sont pas scolarisées.

Au regard des chiffres issus de l'INSEE, la population du territoire Ouest-Amiens est moins qualifiée à diplôme égal que du département et de la région :

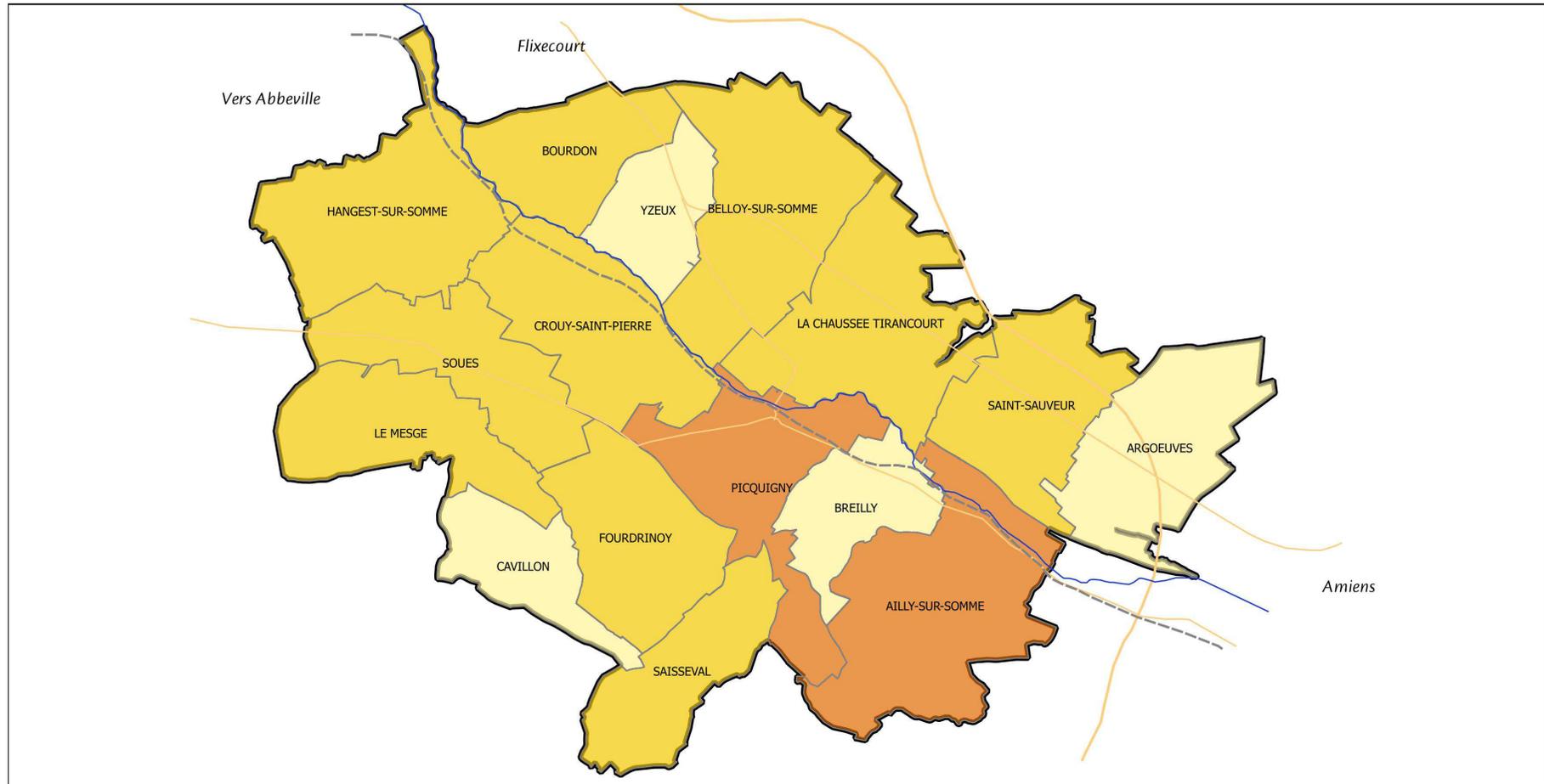
- le taux des personnes de 15 ans et plus « sans diplôme » ou avec une BEPC est plus important sur le territoire Ouest-Amiens que sur la CA Amiens Métropole et le Régions
- le taux de diplômes issus de « l'enseignement supérieur » est plus faible sur le territoire Ouest-Amiens
- Le taux de BEP-CAP est plus important sur le territoire Ouest-Amiens que sur les autres territoires.
- en revanche, les parts des diplômes « baccalauréat » sont relativement identiques.

Les pôles structurants du territoire ont un poids de population non qualifiée important : Ailly-sur-Somme (25,8% des plus de 15 ans non scolarisés, soit 610 personnes sans diplômes) et Picquigny (29,3%, soit 296 personnes sans diplôme).

	Ouest-Amiens	CA Amiens Métropole	Département	Régions
<i>Part diplôme le plus élevé BEPC Brevet des collèges dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2015</i>	36,4	32,3	37,7	34,9
<i>Part diplôme le plus élevé BEP-CAP dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2015</i>	27,7	20,9	25,7	25,8
<i>Part diplôme le plus élevé baccalauréat prof. dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2015</i>	15,9	15,8	15,1	16,2
<i>Part diplôme le plus élevé Enseignement sup dans non scolarisés 15 ans ou plus en % en 2015</i>	21,1	31	21,5	23,2

Source : INSEE, 2015

PART DES PLUS DE 15 ANS NON SCOLARISÉS SANS DIPLOME OU AVEC AU PLUS UN BEPC EN 2015



Légende

- Limites territoire Ouest-Amiénois
- La Somme
- Limites communales
- Autoroute A16
- Axes majeurs
- Voie ferrée

Part des plus de 15 ans non scolarisés sans diplôme ou avec au plus un BEPC en 2015

- 20 à 30%
- 30 à 40%
- 40 à 45%



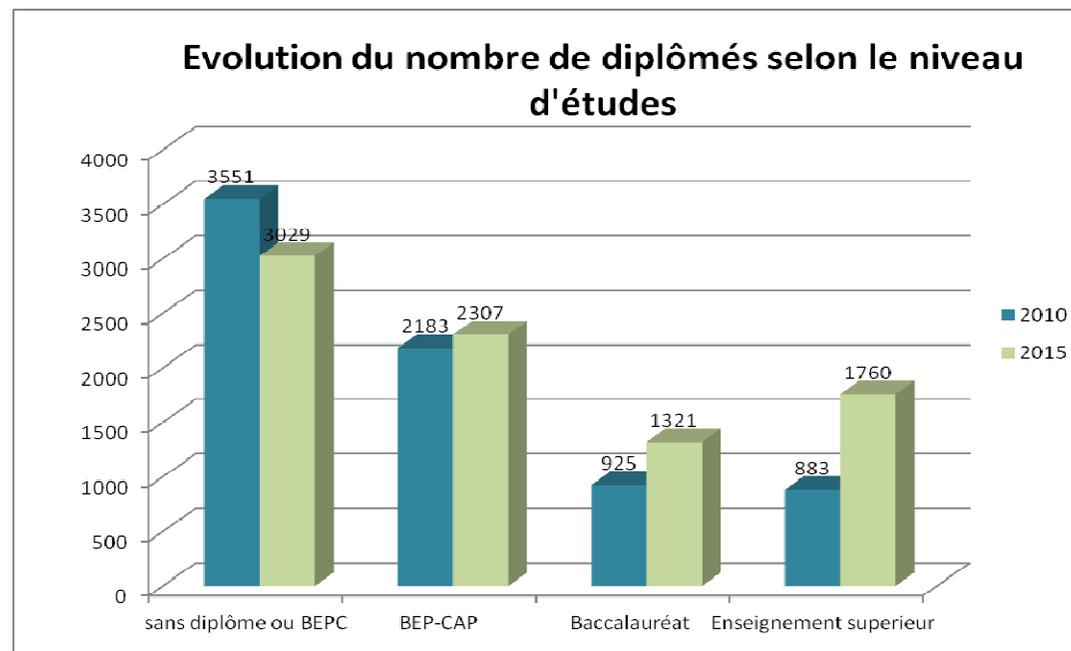
0 1 2 km

Sources : INSEE 2015
 Scan 25 IGN

Des évolutions ont eu lieu entre 2010 et 2015 à propos du niveau de diplôme le plus élevé obtenu des personnes de plus de 15 ans non-scolarisées :

- Le nombre de personnes sans aucun diplôme ou avec seulement un Brevet de collèges, bien que toujours élevé, est en diminution de 522 personnes.
- Les diplômés CAP-BEP augmentent légèrement de 124 personnes.
- Les Baccalauréat augmentent fortement de 396 individus sur la période.
- Les diplômés de l'enseignement supérieur sont eux aussi en forte augmentation, de 877 personnes.

Ainsi, la population de plus de 15 ans non scolarisée a des diplômes obtenus de niveaux plus élevés en 2015 qu'en 2010 montrant ainsi une meilleure qualification des habitants. Il y a une nette séparation dans les évolutions constatées : les personnes sans diplômes ou de niveau primaire/collège sont de moins en moins nombreux, alors que les personnes disposant d'un diplôme qualifiant du CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur long sont plus nombreux en 2015 qu'en 2010.



Source : INSEE, 2015